

FONDATION LOUIS D. PRIX HUMANITAIRE

Un Prix pour l'engagement en faveur des quartiers populaires

Le conseil d'administration de la Fondation Louis D.-Institut de France vient d'attribuer le Grand Prix humanitaire 2011 à



LE ROCHER OASIS DES CITÉS

Association qui a pour but d'apporter un accompagnement éducatif et social pour les jeunes et les familles dans les quartiers populaires et de favoriser l'insertion des personnes en difficulté

Association agréée « Jeunesse Éducation Populaire », reconnue par la Délégation Interministérielle de la Ville, Le Rocher Oasis des Cités est **installé dans plusieurs quartiers populaires dont ZEP, à Bondy, Marseille, Toulon, Lyon, Paris et aux Mureaux**. Il mène des actions éducatives, sociales ou culturelles au service des habitants des quartiers sensibles, particulièrement les enfants et adolescents, mais pas seulement. Les animateurs du Rocher proposent ainsi tout au long de l'année des actions d'**animations dans le domaine culturel, sportif, artistique et caritatif, des actions d'accompagnement individuel et/ou collectif**, des actions d'insertion et de formation à la citoyenneté, ainsi que des actions de médiation et de prévention.

Née en 2000 à Bondy, première des sept antennes existantes aujourd'hui, l'association Le Rocher Oasis des Cités a pour but de favoriser l'intégration et la mixité sociales, de prévenir la délinquance, de développer les talents et savoir-faire des jeunes, le goût de l'effort, le sens des responsabilités et de la vie en société.

« Il nous faut encourager les hommes et les femmes à se rendre acteurs de leur cadre de vie, préserver leur dignité, aider les jeunes à être fiers de leur quartier. »

Le Rocher Oasis des Cités

Le Prix sera remis par **M. Xavier Darcos**,
Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques,

sous la Coupole de l'Institut de France

Mercredi 8 juin 2011 à 15 heures

avec les autres Grands Prix scientifiques et culturels des fondations de l'Institut de France :
Christophe et Rodolphe Mérieux, Simone et Cino del Duca, NRJ et Lefoulon-Delalande

En choisissant de soutenir ce projet, la Fondation Louis D. pose un acte philanthropique majeur, convaincue de donner aussi sa chance à une organisation relativement jeune mais solidement ancrée dans ses convictions. Cet accomplissement se fera sur le court et moyen terme afin de lui permettre, entouré par un comité de réflexion, de mener à bien des projets construits autour de la reconnaissance de l'Homme.

LE ROCHER OASIS DES CITÉS

Les activités

Depuis 4 ans en particulier, l'association du Rocher œuvre pour son déploiement. Elle compte aujourd'hui 7 antennes en France : Toulon, quartier de Sainte Musse (83), Toulon, quartier de La Beaucaire (83), Lyon (69), Marseille (13), et trois en agglomération parisienne (Bondy (93), la plus ancienne, Les Mureaux (78), et Paris 10^e arrondissement, quartier Louis Blanc (75)). Chaque antenne suit près d'une centaine de familles et plus de 200 jeunes. Le Rocher fait participer ces derniers à ses animations de rue, ALSH, aide aux devoirs, ateliers artistiques (théâtre, chants, opéra)... et a déjà organisé 45 séjours de vacances pour 900 enfants et jeunes adolescents.



De plus, il anime des cafés de rue, des ateliers pour les femmes, des camps chantiers, des accompagnements pour la redynamisation vers l'emploi...

Si l'avenir des jeunes est une préoccupation primordiale, les membres de l'association apportent également un soin particulier au lien social. Les responsables et éducateurs vivent et habitent le quartier, travaillent en partenariat étroit avec les familles, les écoles, les collectivités locales et les pouvoirs publics.

L'association compte 15 permanents à plein temps, salariés, dont 5 éducateurs spécialisés ou assistantes sociales, et 4 responsables nationaux qui assument un travail de terrain et de coordination. Ils sont assistés par une quinzaine de volontaires à plein-temps, rémunérés au titre du service civique, présents pour un à deux ans, et par plus de quatre cents bénévoles.

L'action de cette association repose sur une petite équipe jeune, mais expérimentée, et fortement motivée par des convictions religieuses et humanistes profondes. Modeste et efficace à son échelle, mais aussi en expansion continue, proposant un programme riche et innovant, elle est bien accueillie par les habitants des quartiers et très appréciée par les municipalités.

Le Rocher et la Fondation Louis D.

Les membres de l'association souhaitent utiliser ce prix pour donner une assise à leurs activités. Les projets que vient soutenir le Prix humanitaire de la Fondation Louis D. concernent les différentes antennes :

- Classe relais à Toulon, pour lutter contre l'illettrisme et le décrochage scolaire. Démarrage prévu à la rentrée 2011
- Construction d'une salle polyvalente à Lyon, plus grande que les locaux actuels
- Acquisition d'un logement à Bondy (93), pour accueillir de nouveaux volontaires et installer le siège de l'association à court terme
- Mise en électricité et en eau potable d'un lieu d'accueil de camps en Isère
- Mise en sécurité du Fort de la Gavresse (83), pour des camps de vacances. Cette propriété de la Marine Nationale est réhabilitée par Le Rocher depuis 2004 avec la participation des jeunes
- Aménagement d'une salle polyvalente à Marseille.

Ils consolideront et permettront d'étendre les résultats déjà acquis à force de patience, de connaissance du terrain, de proximité et d'attention aux besoins très diversifiés des habitants des quartiers populaires.

« On a vraiment foi en ces quartiers. On se dit qu'ici il y a de l'énergie, de la jeunesse, des idées nouvelles, et que c'est la France de demain. »

Cyril Tisserand, fondateur du Rocher Oasis des Cités

À PROPOS DE LA FONDATION LOUIS D.-INSTITUT DE FRANCE

Créée en janvier 2000 sous l'égide de l'Institut de France, la Fondation Louis D. a pour objet de soutenir « des associations, fondations, personnes morales ou O.N.G. (Organisations Non Gouvernementales), à l'exclusion de toute personne physique, ayant une action à caractère caritatif ou culturel, ou dont le but est d'encourager la recherche ».

Depuis sa création, la Fondation Louis D. décerne chaque année deux Grand Prix : un Grand prix scientifique et un Grand prix humanitaire ou culturel remis alternativement, d'un montant de **750 000 euros** chacun. Le Prix humanitaire Louis D. a pour objet d'encourager et de permettre la consolidation de projets visant à l'épanouissement de personnes dans le besoin.

Composition du Jury du Grand Prix humanitaire Louis D. 2011

- M. Xavier Darcos, Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, Président
- Mme Marianne Bastid-Bruguère, membre de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques)
- M. Bruno Frappat, journaliste, ancien Président du directoire du Groupe Bayard Presse
- M. Jean Mesnard, membre de l'Institut, (Académie des sciences morales et politiques)
- M. Yves Pouliquen, de l'Académie française,
- Mme Michèle Puybasset, Conseiller d'Etat honoraire
- M. Maurice Quénet, Conseiller d'État en service extraordinaire
- M. Gabriel de Broglie, Chancelier de l'Institut, Président du Conseil d'administration de la Fondation.

À PROPOS DE L'INSTITUT DE FRANCE

L'Institut de France, parlement des savants ou parlement des savoirs, regroupe **cinq Académies** : l'Académie française, l'Académie des inscriptions et belles-lettres, l'Académie des sciences, l'Académie des beaux-arts et l'Académie des sciences morales et politiques. Il a pour mission de contribuer à titre non lucratif au perfectionnement et au rayonnement des lettres, des sciences et des arts.

Personne morale de droit public, il abrite des Fondations, dotées de structures administratives et financières autonomes qui leur permettent, par les Prix et subventions qu'elles décernent, de jouer un rôle incomparable dans le **mécénat moderne**. Depuis 1810, un millier de legs et donations provenant de particuliers ont permis, par leurs revenus, de récompenser plusieurs centaines de milliers de bénéficiaires.

Les actions soutenues par les Fondations se déploient dans des domaines divers tels :

- **La recherche scientifique** : récompense de chercheurs confirmés, soutien de jeunes talents et des laboratoires
- **Les actions humanitaires** : lutte contre les maladies endémiques et la pauvreté
- **Le patrimoine culturel** : conservation d'œuvres d'art, création de collections ou aide à de jeunes artistes
- **Les projets d'éducation et de formation** : attribution de bourses d'étude ou de recherche
- **Les projets de développement durable ou environnemental** : sauvegarde du patrimoine rural et naturel

Le Rocher Oasis des Cités

Eric d'Alançon, Directeur
Centre St.Michel – HLM La Beaucaire, 83200 Toulon
Tel : 04 84 25 02 95
Courriel : oasis.cites@assolerocher.org
www.assolerocher.org

Institut de France

Camille Bouvier
Service communication
Téléphone : 01 44 41 43 40
Courriel : com@institut-de-france.fr
www.actualites.institut-de-france.fr